

Le revenu de base

(Présentation au Sénat, Daniel Cohen)

« Etablir un revenu de base inconditionnel pour tous, octroyé à tout individu, dès sa naissance, sans aucune condition de statut familial ou professionnel. Le principe, révolutionnaire, étant que l'on aurait droit à ce revenu d'existence parce qu'on existe, et non pour exister ». Ignacio Ramonet, ancien directeur du Monde Diplomatique, avait ainsi résumé, dans un article publié en 2000, l'enjeu du revenu de base. Le thème a brutalement resurgi dans le débat public. La Finlande a lancé une vaste expérimentation. Le département de la Gironde s'y est engagé aussi.

L'idée d'un revenu de base (ou revenu universel) n'est pas neuve. Mais son retour dans le débat public doit certainement aux évolutions nouvelles de l'emploi, à la précarité nouvelle qui s'installe, et à la recherche de mécanismes nouveaux de solidarité, ce qu'on appelle parfois une nouvelle sécurité sociale professionnelle.

Le revenu de base a cette particularité d'avoir des défenseurs à droite et à gauche. A droite, sans remonter trop loin, on citera évidemment Milton Friedman et son idée d'impôt négatif, accompagné d'une flat tax. A gauche, James Tobin, l'ennemi juré de Friedman, s'est aussi déclaré en sa faveur... En Europe, les mouvements anti-utilitaristes s'en sont fait les protagonistes, Alain Caille ou Philippe van Parijs notamment. Ce dernier se réclame du principe du maximin de Rawls, maximiser le revenu des plus pauvres, même si Rawls lui-même y était défavorable....

Ses adversaires l'ont interprétée comme un renoncement au travail, un droit à la paresse... Ce n'est évidemment pas le cas. Thomas Paine, l'un de ses premiers défenseurs, y voyait une manière de corriger l'inégalité entre ceux qui héritent d'un patrimoine et les autres. Personne n'a jamais prétendu que l'héritage dissuadait de travailler... Il est clair toutefois que la mesure a été comprise comme une réponse aux vicissitudes de l'emploi. Elle vise à apaiser la question qui hante la société: où va le travail humain? Il n'est pas nécessaire de croire en "la fin du travail" pour adhérer au revenu universel. Il n'est pas nécessaire de croire en "la fin du travail" pour adhérer au revenu universel. Ce qui a disparu est moins l'emploi lui-même que sa

force d'intégration sociale, celle qui s'offrait hier aux ouvriers dans l'industrie et auparavant encore dans l'agriculture.

La question du travail

Le point de départ de la réflexion est d'abord de méditer sur les évolutions engendrées par l'avènement de la nouvelle économie numérique. Pourquoi est-elle si différente de la révolution électrique. Pourquoi est-elle si peu inclusive? Aux Etats-Unis, 90% de la population n'a connu aucune progression de son pouvoir d'achat au cours des 30 dernières années...

Il existe une véritable querelle entre les économistes, deux chapelles, concernant l'interprétation de cette nouvelle révolution industrielle. Ceux qui arguent que son potentiel de croissance est considérable, du fait de la loi de Moore, mais qu'elle tarde à se manifester parce qu'il y a toujours un écart entre l'innovation et ses effets... Et ceux, qui suivent Gordon et Summers sur l'idée que la stagnation séculaire menace. Pour Gordon, le potentiel de transformation de cette nouvelle révolution industrielle est beaucoup plus faible que la précédente....

Il y a toutefois un consensus sur l'idée que l'emploi est en train de changer de nature. Pas au sens où on pensait initialement cette évolution, d'un divorce entre emploi qualifié et non qualifié. Le numérique attaque en effet tous les niveaux d'emplois, les plus épargnés étant souvent les emplois à la personne, pas forcément les plus qualifiés...

La ligne de partage est entre les emplois de routine/non routine.... Tout emploi qui se répète se numérise.... C'est dire que l'incertitude et le stress grandissent...

Une nouvelle sécurité sociale professionnelle doit aborder cette question. Il ya a beaucoup à apprendre des politiques actives de réinsertion des pays scandinaves. Au sein des entreprises, la démocratie sociale a un rôle considérable à jouer, pour permettre de trouver les ajustements en matière d'organisation du travail notamment qui conviennent

Pour autant, on voit monter un monde nouveau, d'entreprises sans usines et d'usines sans travailleurs, qui oblige à repenser les protections hors les murs dont bénéficient les travailleurs. L'idée d'un socle de droits transférables liés à l'individu plutôt qu'à l'emploi fait son chemin pour cette raison. Les DTS de Supiot qu'on retrouve dans le CPA, est une des réponses à cette incertitude. C'est dans ce cadre de réflexion que le revenu universel s'inscrit,

comme un mécanisme qui offre un socle incompressible de droits sur lesquels les individus peuvent compter...

La question du chiffrage

Sous une forme simple, la formule recherchée serait quelque chose comme 750 euros/mois, net d'un impôt au premier euro gagné. Des chercheurs de l'Ecole d'Economie de Paris, Antoine Bozio, Julien Grenet et Lucile Romanello, ont formulé une proposition qui peut servir de point de départ. Leur idée est de fusionner le RSA et l'APL (l'aide personnalisée au logement). Ils notent que l'aide au logement ne dépend plus du loyer payé dans 80% des cas, le plafond étant presque toujours atteint (l'exception est pour les HLM, pour lesquels un dispositif spécifique devra être maintenu). La fusion avec le RSA offrirait un nouveau socle de solidarité aux plus démunis. En raisonnant à coût constant, elle permettrait d'accorder à une personne seule 624 euros, dont serait soustrait 32% du revenu gagné (au premier euro). La mesure serait donc limitée à qui gagne moins de 1950 euros, mais ouverte sans restriction à tous ceux qui sont sous ce plafond. Un effort financier additionnel sera nécessaire pour remonter le minimum (à 750 euros par exemple) et l'étendre aux moins de 25 ans. Le coût final du dispositif dépendra du curseur choisi, mais sera, par construction, réaliste... D'aucuns y verront un renoncement à l'idée initiale, universelle, d'autres n'accepteront pas le principe d'une dotation sans contrepartie. La mesure est en effet modeste, mais c'est sa force: elle met sur un sol ferme le débat sur le type de protection, pas seulement monétaire, qu'une société doit à ses membres "parce qu'ils existent, et non pas pour exister".